

2016

UNE ANNÉE DE TRANSITION

ÉDITO



**Emmanuel
Toussaint-Dauvergne**
Directeur Général de Screlec

Dans le cadre de son nouvel agrément Screlec avait mis l'accent sur la nécessité d'engager une refonte globale de sa relation avec ses différents partenaires pour atteindre des objectifs ambitieux.

En tant que « chef d'orchestre » de la filière des piles et accumulateurs portables depuis plus de 15 ans, une dynamisation profonde de tous les partenariats (adhérents, collecteurs, recycleurs, grand public...) a été réalisée.

En 2016, Screlec a répondu aux sollicitations de ses adhérents en développant ses préconisations sur l'éco-conception à travers un barème éco-conçu mais aussi grâce à des avis techniques, via une collaboration avec les industriels de la collecte et du recyclage des piles et accumulateurs (COMÉPA).

Au-delà de cette synergie, notre éco-organisme a relancé un appel d'offres pour la collecte et le traitement de ses flux en intégrant des critères environnementaux et de soutien à l'industrie nationale mais également des paramètres sociaux, en privilégiant une collaboration avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur certains territoires.

En étant plus efficace en amont et en aval de la filière sous notre responsabilité, nous consolidons des emplois industriels en France et soutenons une véritable économie circulaire.

L'ambition de Screlec est de tisser des liens plus étroits avec ses différents partenaires à travers une démarche d'éco-conception, un taux de recyclage plus efficient, une sécurité opérationnelle accrue et une meilleure maîtrise des coûts adossée à un service adapté.

C'est également à travers une communication renforcée et innovante que Screlec continue d'ancre les « bons gestes environnementaux » auprès du grand public.

Avec 4 566 tonnes collectées et un taux de collecte de 43,5 %, Screlec a consolidé ses performances. Ces bons résultats viennent confirmer la pertinence des actions mises en place et la volonté de pérenniser et de dynamiser des projets de collecte nationaux (Téléthon, Piles solidaires...) et locaux (concours scolaires ou avec des clubs de sport).

Ces nouveaux canaux de collecte laissent augurer des performances à la hausse pour les années à venir, qui nous permettront de relever notre défi « d'une pile ou batterie portable sur deux » collectée en 2021.



4 566
tonnes
collectées
en 2016



43,5 %
taux de collecte



720
adhérents



SOMMAIRE

Screlec, acteur de terrain	4
2016, les faits marquants	6
Notre filière	8
Des adhérents responsables et proactifs.....	10
Une nouvelle dynamique pour Screlec	12
Batribox, la marque de la collecte des piles et accus	14
Les points de collecte Batribox, le cœur du réseau Screlec !	16
Nos opérations solidaires majeures	18
Des partenaires stratégiques	20
De multiples opérations locales	22
Le saviez-vous ?	24
Données 2016 : collecte, tri, traitement	26

SCRELEC

ACTEUR DE TERRAIN

Pour répondre à son ambition de collecte d'une pile ou batterie portable sur deux collectée en 2021, Screlec s'est engagé à dynamiser sa présence sur le terrain. Cet engagement s'illustre à travers le développement du maillage de nos points de collecte et des opérations de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Nous restons également attentifs aux demandes de nos adhérents metteurs sur le marché et de nos points de collecte. Le développement de la collecte passe également par la mise en place de synergies pérennes avec d'autres éco-organismes.

L'ÉCOSYSTÈME SCRELEC

Screlec est au centre d'un écosystème étendu, diversifié et en perpétuel mouvement. Il est composé d'acteurs de milieux différents ayant tous un rôle à jouer dans le domaine du recyclage. Notre éco-organisme a pour objectif de maintenir une coordination efficace de ces acteurs pour dynamiser la collecte des piles et accumulateurs usagés et favoriser le principe d'économie circulaire.



■ AGRÉMENT 2016-2021

Dans le cadre de son nouvel agrément, Screlec s'est fixé un objectif ambitieux : collecter et recycler une pile ou batterie portable sur deux d'ici 2021. Cette initiative va au-delà de l'objectif de 45 % fixé par la Directive Européenne. C'est avec son conseil d'administration, ses collaborateurs et partenaires que Screlec poursuivra sa progression pour demeurer le moteur d'une filière dynamique et représentative dans le monde de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP). En 2016, une hausse de 8,2 points du taux de collecte a déjà été enregistrée.

■ FAIRE DÉCOLLER LA COLLECTE DES DÉCHETS DE BUREAU DANS LES PME AVEC “TRIOBURO”

Offres de collecte peu nombreuses et peu visibles, souvent disparates et trop chères... la collecte des déchets de bureau est souvent vécue comme un casse-tête pour les entreprises. Fort de ce constat et alors que la mise en application de la loi sur la transition énergétique impose des règles de plus en plus strictes aux PME, Screlec s’est associé en 2016 à Récyclum, Ecologic, Corepile et Valdedia pour lancer le projet “TriOBuro”.

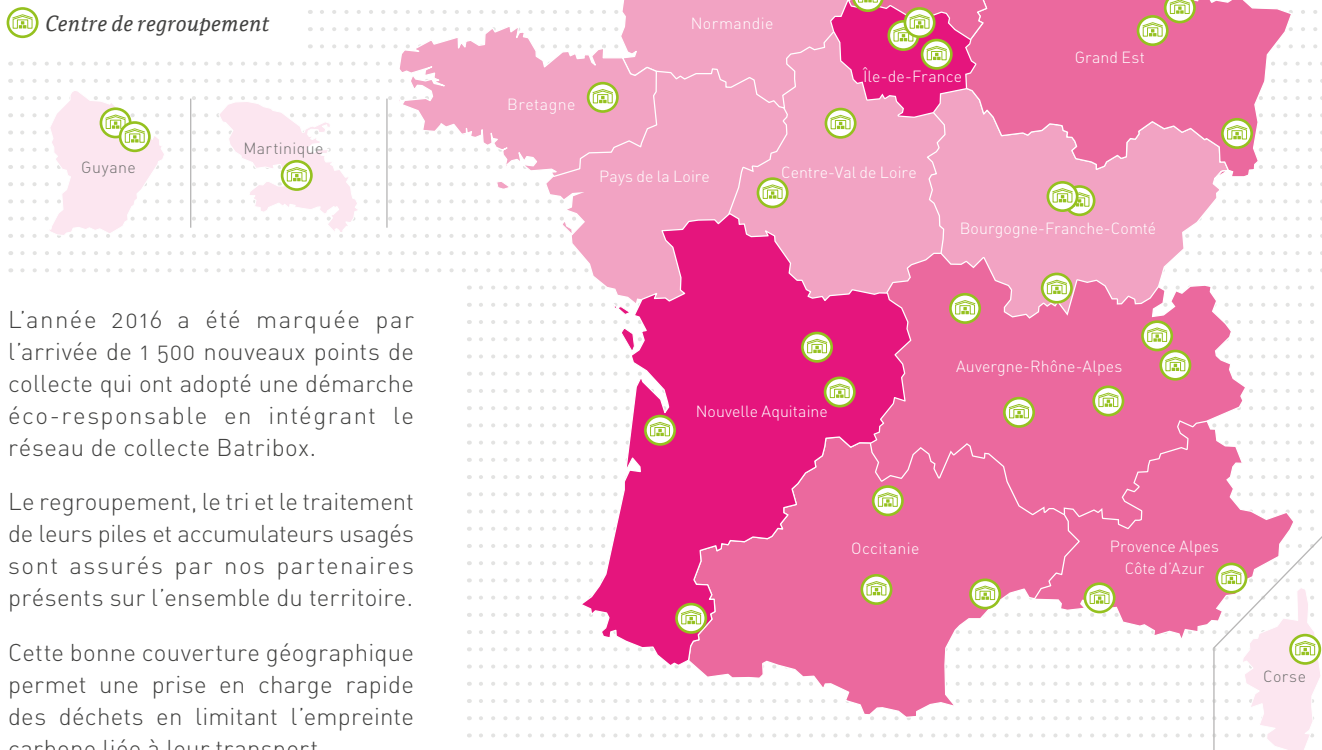
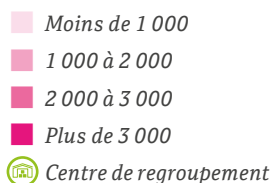
L’objectif est d’accompagner le développement par les gestionnaires de déchets d’une offre de collecte multi-déchets adaptée aux besoins des flux diffus des activités de bureau (papiers, lampes, piles, DEEE, meubles...).

Les projets de 4 gestionnaires ont été retenus, centrés autour de la conception d’offres commerciales ou d’outils de collecte multi-déchets innovants. Ainsi, une offre de collecte multi-déchets a pu rapidement être proposée à plusieurs centaines de PME sur les Régions Alsace, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Normandie.

« TriOBuro » permet de recycler une quantité plus significative des déchets d’activités de bureau et de réduire l’impact environnemental de la collecte de ces flux diffus. Ce projet génère également la création d’emplois locaux, notamment issus de l’économie sociale et solidaire (ESS).

UNE PRÉSENCE FORTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Nombre de points de collecte Batribox par Région



L’année 2016 a été marquée par l’arrivée de 1 500 nouveaux points de collecte qui ont adopté une démarche éco-responsable en intégrant le réseau de collecte Batribox.

Le regroupement, le tri et le traitement de leurs piles et accumulateurs usagés sont assurés par nos partenaires présents sur l’ensemble du territoire.

Cette bonne couverture géographique permet une prise en charge rapide des déchets en limitant l’empreinte carbone liée à leur transport.

2016

LES FAITS MARQUANTS

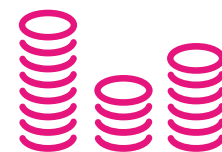
L'année 2016 a permis à Screlec de réaliser des avancées décisives, que ce soit au niveau de la collecte ou des relations avec ses adhérents.

Concernant la collecte, 2016 a d'abord été celle d'une refonte complète de l'identité visuelle de la marque Batribox. L'objectif est clair : rendre les points de collecte Batribox plus visibles et plus attractifs afin d'augmenter les performances de collecte de Screlec sur les cinq prochaines années.

Notre éco-organisme a également renforcé ses engagements pris en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Parmi les 14 opérateurs de regroupement sélectionnés par appel d'offres pour la période 2016-2018, trois opérateurs sont en effet issus de l'ESS (Arbre, ECollecte et Tri-Vallées).

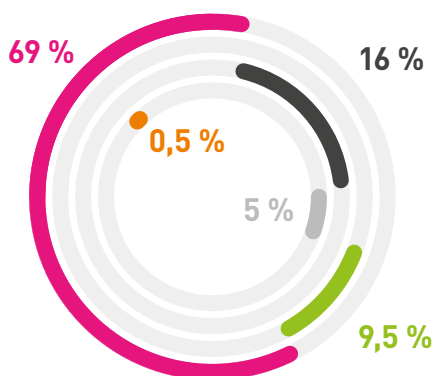
En parallèle de ces initiatives, un vaste plan d'optimisation des coûts opérationnels (collecte, tri et traitement) a été lancé avec succès et des économies substantielles ont été réalisées dès 2016.

Enfin, Screlec a continué à déployer de nouveaux services auprès de ses producteurs adhérents : promotion de l'éco-conception, publication d'un avis technique sur le recyclage des accumulateurs lithium-ion portables via le site www.comepa.fr, création d'outils de communication spécifiques..., tout en reconduisant en 2016 le barème des contributions des adhérents Screlec de 2015.



6,4
millions €
de chiffre d'affaires

RÉSULTATS FINANCIERS



- Opérations de collecte, tri et recyclage
- Frais de fonctionnement
- Communication et matériel de collecte
- R&D
- Autres



Un chiffre d'affaires de 6,4 millions d'euros en 2016 en augmentation de 19 % depuis 2012.



Une assise financière et une vision à long terme avec des provisions pour charges futures portées à 4,8 millions d'euros soit, plus de 8 mois de charges d'exploitation.



Une gestion saine se traduisant par une réduction des frais généraux à 16 % du chiffre d'affaires.



Un plan d'optimisation des coûts opérationnels engagé en 2016 et permettant de réduire les charges annuelles de 400 000 euros.



PERFORMANCES ET RÉUSSITES

Les volumes collectés en 2016 sont de 4 566 tonnes, en augmentation de +19,2 % par rapport à 2015 (+736 tonnes). Ce résultat a permis à Screlec d'atteindre un taux de collecte de 43,5 % en 2016, représentant une hausse de 8,2 points par rapport à 2015.

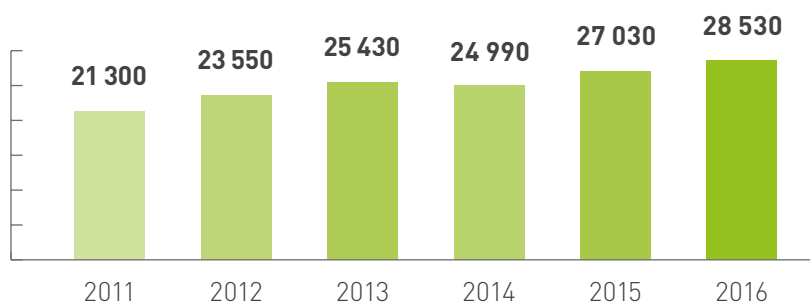
Cette amélioration significative des performances de collecte est le résultat de la dynamisation des réseaux de collecte traditionnels (collectivités, distribution, collecteurs professionnels...) et du déploiement constant de projets de collecte innovants (1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon !, lancement du projet Piles solidaires, Eco-Foot...).



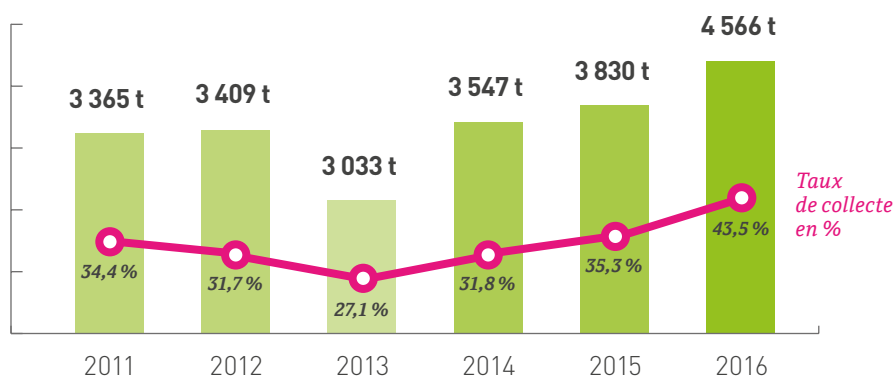
43,5%

Taux de collecte
2016

Évolution du nombre total de points de collecte Batribox



Évolution du tonnage collecté



- Un maillage plus fin du territoire français avec 28 530 points de collecte Batribox à fin 2016, soit + 1500 points de collecte par rapport à fin 2015
- Des points de collecte Batribox de plus en plus performants, avec une augmentation du poids moyen enlevé par point de collecte de + 15 % par rapport à 2015

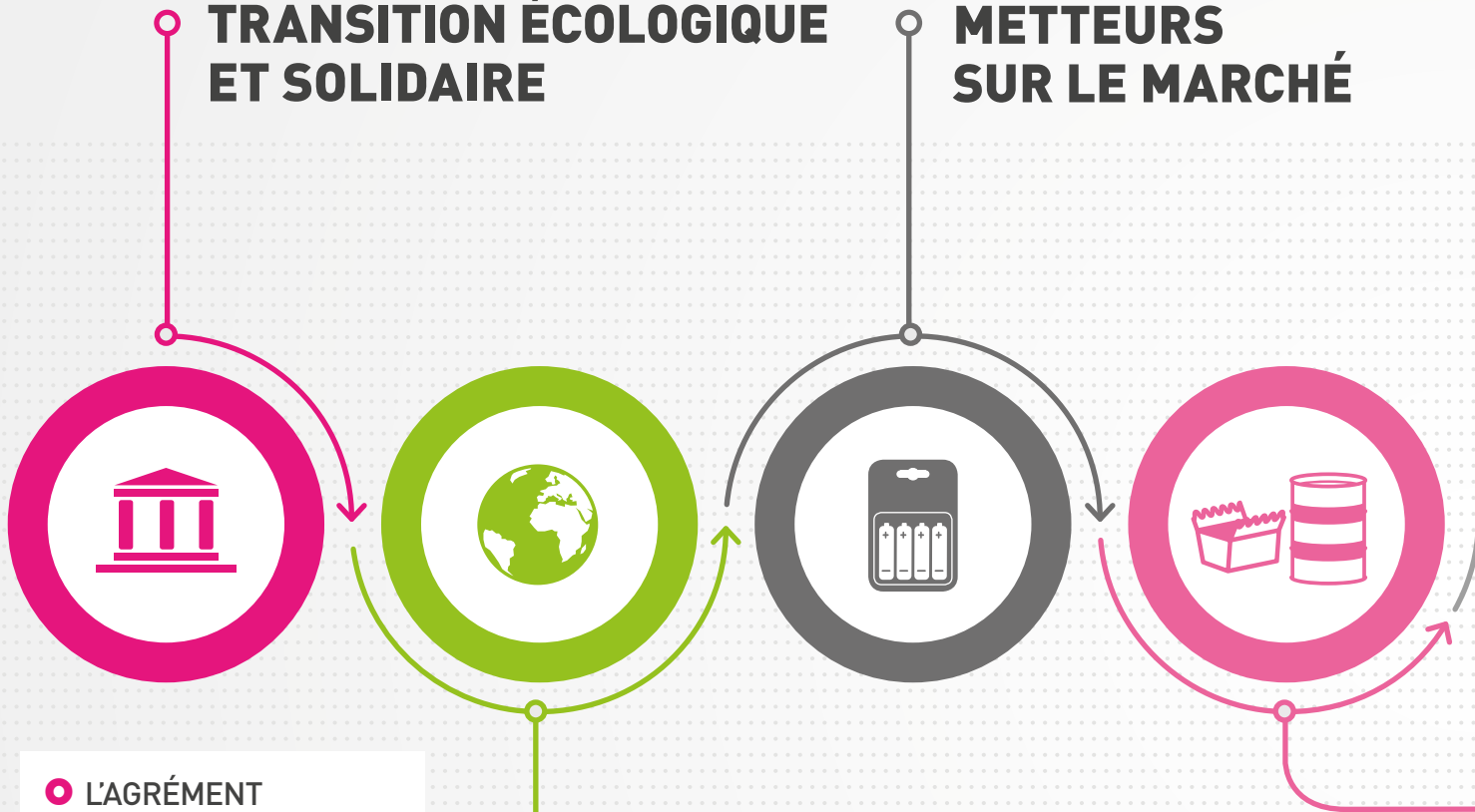
50%

Objectif de taux
de collecte
en 2021

NOTRE FILIÈRE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

METTEURS SUR LE MARCHÉ



● L'AGRÉMENT

Le principe de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) et les éco-organismes viennent répondre au besoin des États membres de l'UE de gérer leurs déchets. Ceci pour réduire la pollution sur leur territoire et éviter le gaspillage des ressources naturelles. Les pouvoirs publics confèrent ainsi à Screlec, éco-organisme à but non lucratif, une mission d'intérêt général pour la prise en charge des piles et des accumulateurs portables usagés en France, en conformité avec la REP. Le périmètre d'intervention de Screlec et ses objectifs sont définis par un agrément accordé par l'État pour une durée de 6 ans, à compter du 1^{er} janvier 2016.

● ADEME

(Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie)

● GRANDES ENSEIGNES

Screlec travaille main dans la main avec un réseau d'enseignes partenaires telles que Lidl, Franprix, Leader Price, Leroy Merlin, Darty... pour développer la présence de points de collecte Batribox partout en France. La qualité des relations avec nos partenaires nous permet aujourd'hui d'offrir au grand public un réseau de points de collecte de proximité, en couvrant 98 départements français incluant la Guyane, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

TRAITEMENT

REGROUPEMENT

● ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le processus de revalorisation des matières premières secondaires intervient au bout de la chaîne du recyclage. Du traitement de nos déchets résultent des matières premières locales et réintégrées dans l'industrie française. Celles-ci contribuent à la fabrication de nouveaux objets, piles ou accumulateurs. Ce cercle vertueux permet la création d'un filière d'approvisionnement locale et plus respectueuse de l'environnement.



COLLECTE

- Distribution
- Collectivités
- Établissements scolaires
- SAV
- Partenaires (opérations de collecte événementielle)
- Collecteurs professionnels

TRI

RÉINTÉGRATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

→ Valorisation



DES ADHÉRENTS RESPONSABLES ET PROACTIFS

Screlec accompagne quotidiennement 720 adhérents. Son réseau ne cesse de s'accroître comme l'illustre l'arrivée de 73 nouveaux adhérents pour l'année 2016. Tous ont choisi Screlec afin de mettre en pratique leur politique de responsabilité sociétale tout en respectant leurs obligations légales. Screlec assure à ses adhérents une gestion complète et éco-responsable des piles et accumulateurs qui lui sont confiés.

■ MISES SUR LE MARCHÉ : LES TENDANCES 2016 DE NOS ADHÉRENTS

On observe une stabilité globale des mises sur le marché de nos adhérents en 2016 par rapport à 2015. La mise sur le marché des accumulateurs Nickel-Cadmium connaît une baisse significative de 50 % par rapport à 2015. Elle s'explique par l'interdiction d'utiliser du cadmium dans l'outillage électroportatif au 31 décembre 2016. Nos adhérents ont anticipé cette réglementation en remplaçant ces accumulateurs par d'autres technologies, principalement le lithium-ion (Li-Ion). La montée en puissance du marché des objets connectés laisse présager une hausse du nombre d'unités mises sur le marché pour les années à venir.

AWOX
(Lumières connectées)

SCHILLER MEDICAL
(Médical)

STEELCASE
(Meubles et bureaux)

■ BIENVENUE AUX 73 NOUVEAUX ADHÉRENTS SCRELEC ! PARMIS EUX :

AWABOT
(Robots connectés)

MY FOX SAS
(Domotique)

VOLVO TRUCKS
(Transport et mobilité)

portrait

CARMEN HUALDA

Responsable Développement Durable
chez Atlinks

Pourquoi avoir choisi l'éco-organisme Screlec et depuis combien de temps êtes-vous adhérent ?

Nous sommes membre fondateur de Screlec depuis sa création à la fin des années 90. Nous étions alors une entité d'Alcatel. Depuis, nous lui sommes restés fidèles malgré toutes nos restructurations.

Quel service vous apporte Screlec au quotidien dans vos démarches réglementaires et légales ?

Screlec nous informe toujours en avance des nouvelles réglementations, en particulier les décrets d'application en France des directives européennes. Cela nous permet d'être en conformité avec la loi au moment où ces textes entrent en vigueur.

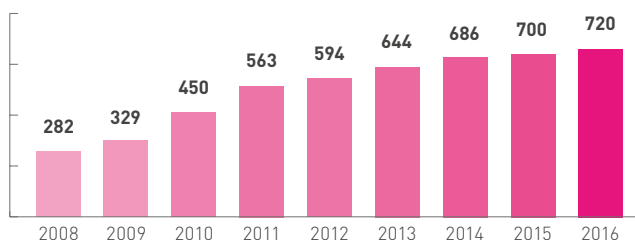
Vous êtes également point de collecte Batribox, quel accompagnement avez-vous reçu pour la mise en place de la collecte ?

Screlec nous a fourni l'ensemble du matériel nécessaire, c'est-à-dire le fût et les contenants Batribox pour la collecte, ainsi que des éléments de communication (poster, etc.). Et leur accompagnement continue dans nos démarches quotidiennes : il suffit de se rendre sur leur Extranet pour commander du matériel de collecte et pour demander l'enlèvement de notre fût une fois que celui-ci est plein. La collecte est devenue aussi simple que ça.

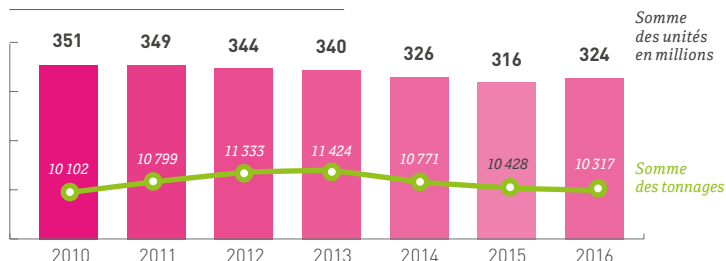
Les services de Screlec ont-ils évolué depuis ces dernières années ? De quelle façon ?

Ce sont surtout nos liens qui se sont développés à partir de 2010 lorsque nous sommes devenus un point de collecte. Disons qu'avant nous n'exploitions pas tous les services que Screlec mettait à disposition. Pour ma part, je travaille avec le service de collecte depuis 2012. J'ai toujours été satisfaite de leur service et ils ont constamment été un bon support pour soutenir nos actions. Ils ont été particulièrement efficaces lorsqu'en 2015 nous les avons mis en contact avec des établissements scolaires. Ils ont envoyé des kits de collecte pour les enfants ainsi que du matériel pédagogique.

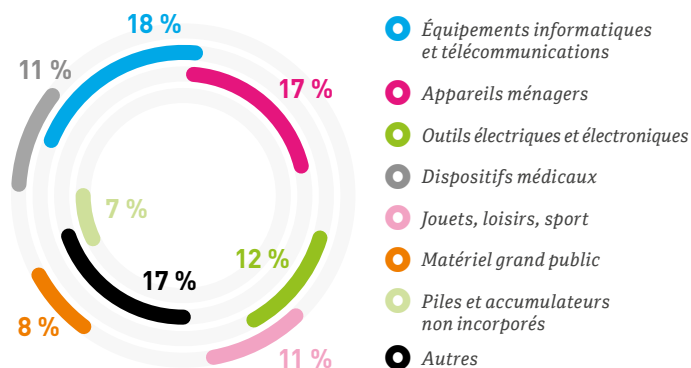
Évolution du nombre d'adhérents



Évolution des mises sur le marché



Répartition des adhérents par typologie



Vous avez participé à l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ! ». En tant qu'adhérent, qu'est-ce que cela vous apporte ?

Cette opération est une concrétisation de la politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) globale d'Atlinks. Pour nous, la collecte des piles et accumulateurs est déjà un geste quotidien et le fait d'associer cette collecte au bénéfice du Téléthon est une motivation supplémentaire. Le Téléthon est très populaire et sa mission très touchante, il n'a donc pas fallu beaucoup d'arguments pour motiver toute notre équipe. Nous avons même associé d'autres entreprises ainsi qu'une école dans les différentes éditions de l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ».

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SCRELEC

L'ADN de Screlec

Screlec est l'un des éco-organismes pionniers en France avec une expérience de près de 20 ans dans le recyclage des piles et accumulateurs portables.

Notre éco-organisme porte en lui le gène de l'innovation et déploie constamment de nouveaux projets de collecte. Screlec détient une capacité unique à collecter des flux de piles et accumulateurs diffus grâce à des opérations de terrain multiples et diversifiées.

Une volonté affirmée de développement

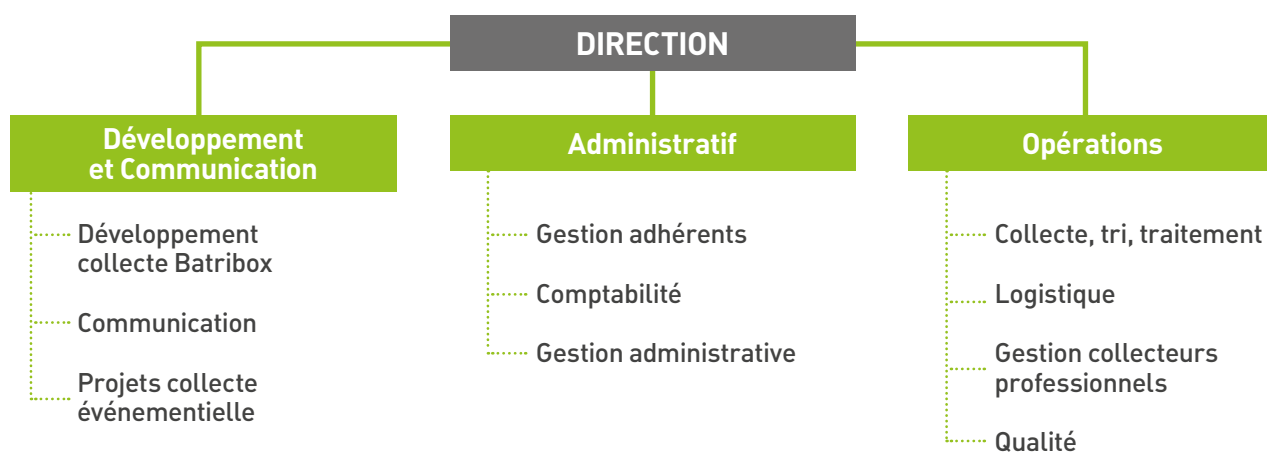
2016 a marqué le début du nouvel agrément de Screlec avec un objectif ambitieux de taux de collecte à 50 % à l'horizon 2021. Notre éco-organisme s'appuie sur le développement de nouveaux outils de collecte et de communication pour répondre à cet objectif. L'équipe actuelle est également animée par la volonté de donner un nouvel élan à l'éco-organisme et de pérenniser la croissance des volumes collectés.

Une équipe optimisée à fortes compétences

Cette volonté de développement s'appuie également sur une équipe renforcée avec plusieurs nouvelles embauches en 2016 dont deux nouveaux directeurs.

L'organisation interne de Screlec a été redécoupée autour de 3 pôles pour une meilleure qualité de service

- un pôle Administratif en charge de la gestion des adhérents, de la comptabilité et du fonctionnement de la structure
- un pôle Développement et Communication, chargé de la communication et de la gestion des points de collecte Batribox
- un pôle Opérations en charge de la logistique de la collecte et de l'optimisation des opérations de tri et de traitement





Batribox, une identité de marque forte et attractive

L'identité visuelle de la marque Batribox a été totalement revue pour rendre la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs plus modernes et plus attractifs aux yeux du grand public.

Cette identité a été déclinée sur l'ensemble des outils de communication Batribox afin d'augmenter les performances de collecte de Screlec sur les 5 prochaines années.

Dynamiser la présence sur le terrain

De nouvelles opérations de collecte événementielle ont été initiées ou pérennisées en 2016 : 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon !, Piles solidaires, Eco-foot, Les Piles s'Empilent...

Des opérations de sensibilisation lors d'événements nationaux (Tour de France, Printemps de Bourges...) ou à certaines périodes clés pour la communication (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) ont aussi été lancées.

L'accompagnement des adhérents de Screlec pour répondre à leurs obligations légales ainsi qu'à leurs besoins spécifiques de collecte a été renforcé.

« Screlec ambitionne de répondre aux attentes des pouvoirs publics et de ses adhérents. Pour cela, notre équipe hautement qualifiée a fait le pari de sensibiliser une part croissante de la population, à travers des projets dédiés au grand public et aux entreprises. »

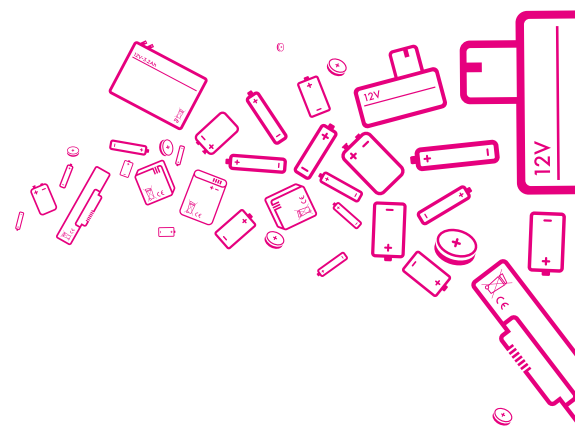
Emmanuel Toussaint-Dauvergne,
Directeur Général

Batriweb, un outil pour le futur

En 2016, un travail de refonte des outils de gestion interne a été mis en place avec le lancement du projet « Batriweb ».

Le déploiement opérationnel de Batriweb sur le deuxième semestre de 2017 sera stratégique pour Screlec. Cet outil de gestion intégré permettra de structurer l'activité de notre éco-organisme sur les 10 prochaines années.

Les nouvelles fonctionnalités de Batriweb permettront d'une part de simplifier le travail des partenaires de Screlec (adhérents, points de collecte, opérateurs de regroupement...) et d'autre part d'optimiser la productivité interne.



« Le monde de la collecte et du recyclage a fortement évolué depuis le début des années 2010. La nouvelle génération d'éco-citoyens, moins utilitariste, est plus sensible à l'esthétique. D'où la nouvelle identité de marque Batribox qui cherche à capter l'attention du public pour lui donner envie de passer à l'acte. »

Yann Caillaut,
Directeur Développement et Communication

BATRIBOX, LA MARQUE DE LA COLLECTE DES PILES ET ACCUS

Screlec a voulu créer une marque qui exprime le dynamisme et la proactivité de sa démarche de collecte. Elle s'illustre à travers une identité encore plus adaptée au monde professionnel et aux points de collecte de son réseau grand public. Enfin, elle s'adapte parfaitement aux exigences de visibilité dans le cadre de ses campagnes opérationnelles de collecte et de communication.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ !



Une image forte, moderne, émergente

- Un choc coloré, en fracture avec les codes actuels de communication dans le domaine du recyclage, pour un meilleur impact là où le vert prédomine
- Une charte adaptée aux besoins d'une marque multicanaux
- Un design résolument moderne
- Une lisibilité accrue sur l'ensemble des médias online et offline
- Une visibilité renforcée dans le cadre de partenariats ou d'apparitions en co-branding
- Une identité qui s'adapte aisément à la communication dans les secteurs grand public, BtoB et institutionnels

L'ère d'une nouvelle communication « green » est arrivée ! Screlec souhaite mettre en avant ses prises de paroles dans un univers où tout est devenu « vert »

[Ré] apparaît comme le messager et l'acteur incontournable du recyclage des piles

■ ENJEUX ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Augmenter la performance du recyclage des piles et accumulateurs en France
- Continuer à sensibiliser les usagers sur la nécessité de l'économie circulaire
- Optimiser la présence sur le terrain
- Améliorer la visibilité auprès du grand public
- Clarifier les messages autour du recyclage
- Créer une marque référente dans le domaine du recyclage des piles et accumulateurs

■ OBJECTIFS COMMUNICATION 2017

Après le lancement de la marque Batribox, Screlec poursuivra le déploiement de nouveaux outils de collecte et de communication destinés aux points de collecte.

De cette marque naîtra un nouveau site internet, www.batribox.fr, destiné à faciliter les démarches courantes des points de collecte et à mieux informer le grand public sur le recyclage des piles et accumulateurs.

La pérennisation des projets de collecte tels que Piles solidaires sera un levier stratégique pour développer la notoriété de Screlec.

Enfin, le renouveau de la marque sera également déployé à travers de nouveaux outils ciblés, développés pour les besoins spécifiques des différents acteurs et partenaires de notre filière : Collecteurs professionnels, responsables de points de collecte, partenaires et institutionnels, adhérents...



UN MATÉRIEL DE COLLECTE ENTièrement RELOOKÉ !



choc coloré

visibilité des piles et accumulateurs collectés

émergence

impact

lisibilité

simplicité, efficacité des messages

discours imagé

images-idées fortes

LES POINTS DE COLLECTE BATRIBOX, LE COEUR DU RÉSEAU SCRELEC !

■ DEVENIR POINT DE COLLECTE BATRIBOX

Devenir point de collecte Batribox, c'est devenir une entité active dans la préservation de l'environnement. Particuliers, entreprises, associations, collectivités, Screlec accompagne tous ces acteurs dans la mise en place d'une collecte sélective et éco-citoyenne. Nous remercions nos 28 530 points de collecte engagés au quotidien dans la démarche de recyclage des piles et accumulateurs usagés.

portrait

MICHELLE BRUN

Directrice Générale des Services du SMITOM du Nord Seine-et-Marne, et responsable point de collecte Batribox

Pouvez-vous présenter en quelques mots le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et ses activités ?

Le SMITOM est un syndicat mixte en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers. Il couvre huit intercommunalités adhérentes représentant 167 communes du nord du département (316 283 habitants) ainsi que 17 communes de Seine-et-Marne indirectement (91 503 habitants).

Qu'est-ce que la collecte sélective ?

C'est l'art de trier depuis chez soi des déchets dans des contenants distincts. Ces déchets sont ensuite collectés, traités et valorisés et pourront avoir « une seconde vie » en servant à la production de nouveaux objets ou emballages. Pour les piles et les accumulateurs par exemple, les métaux récupérés suite à leur traitement seront utilisés pour fabriquer de nouvelles piles, des accumulateurs ou des objets comme des clés, des canettes...

Comment s'organise la collecte et le traitement des déchets au sein des communes de votre territoire ? Quels sont les enjeux de collecte pour le SMITOM ?

Nous bénéficions d'un centre intégré de traitement des déchets comportant une unité de valorisation énergétique, un centre de valorisation matière, une plateforme de compostage, une plateforme de tri des encombrants. Le syndicat dispose également de 12 déchèteries et de quatre stations de transit. Toutes ces installations sont au service de nos activités quotidiennes pour la bonne prise en charge des déchets et de leur traitement.

Depuis 2012, le SMITOM s'est lancé dans un programme de de tri des déchets sur son territoire. L'enjeu est de diminuer la part de déchets recyclables dans les ordures ménagères.



© Tout en photo - Thierry Labonne

■ UN ENGAGEMENT RESPONSABLE, ÉPAULÉ PAR L'ÉQUIPE SCRELEC

Depuis plus de 15 ans, nous construisons une filière responsable et optimisée pour répondre aux défis techniques, opérationnels, réglementaires et écologiques de nos points de collecte. Notre éco-organisme soutient l'engagement éco-responsable de ses points de collecte en les accompagnant, de la mise à disposition de matériel de collecte adapté à leur besoin, jusqu'à l'enlèvement de leurs piles et accumulateurs usagés. Nous nous engageons à répondre à leurs demandes dans les meilleurs délais sans aucun frais. Screlec reste également attentif aux sollicitations quotidiennes de ces éco-citoyens désireux de mieux connaître les principes du recyclage.

Plus précisément, comment s'organise la gestion de vos points de collecte de piles et accumulateurs ?

Les 12 déchèteries du SMITOM possèdent chacune un collecteur Batribox de 10 litres dans lequel les usagers peuvent déposer leurs piles et accumulateurs. Ces contenants sont ensuite vidés dans des fûts qui, une fois remplis, sont récupérés par Screlec. Les piles et accumulateurs sont ainsi traités et valorisés au sein de leur filière. Depuis le début de cette collaboration en octobre 2016, de nombreuses piles et batteries ont été acheminées vers les sites de regroupement et nous en sommes très satisfaits.

En quoi la collaboration avec Screlec aide le SMITOM à répondre à ses objectifs de collecte ?

C'est une synergie complémentaire pour la prévention des déchets ainsi qu'un service supplémentaire pour les habitants. C'est également une économie pour nos adhérents qui nous payent à la « tonne d'ordure ménagère » : moins de déchets et moins de frais tout en ayant un geste en faveur de l'environnement. Cette collaboration avec Screlec est récente et promet de belles perspectives de collecte.

NOS OPÉRATIONS SOLIDAIRES MAJEURES

Les opérations de collecte nationales telles que « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ! » et « Piles solidaires » sont stratégiques pour Screlec. Elles illustrent la capacité de notre éco-organisme à récupérer un flux de piles et accumulateurs stocké dans les foyers ou les entreprises françaises, particulièrement difficile à capter. Elles sont à l'origine de relations fortes et pérennes avec nos partenaires historiques et le point de départ de nouveaux partenariats.



« 1 PILE = 1 DON, DE L'ÉNERGIE POUR LE TÉLÉTHON 2016 ! », L'ANNÉE DES RECORDS

Fort du succès de l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon 2015 ! », Screlec, l'AFM-Téléthon, Mondial Relay et les Lions Clubs ont renouvelé leur engagement dans cette collecte solidaire pour le 30^e Téléthon.

Pour chaque tonne de piles et accumulateurs récupérés, 250 euros sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale. Les tonnes collectées sont recyclées et servent à la fabrication de nouvelles piles, accumulateurs et objets usuels en métal.

Cette opération d'envergure nationale est porteuse de sens pour Screlec, elle combine protection de l'environnement et aide à la lutte contre les maladies génétiques rares.

Avec 86 tonnes de piles et accumulateurs usagés collectées en 2015, 21 000 euros avaient été reversés pour lutter contre les maladies génétiques rares. Pour apporter une aide financière encore plus importante à l'AFM-Téléthon, l'opération 2016 s'est fixée un challenge ambitieux, celui de collecter plus de 100 tonnes de piles et accumulateurs usagés.

Nos partenaires se sont pleinement investis pour répondre à cet objectif.

Mondial Relay a mobilisé son réseau de 6 300 Points Relais® répartis sur toute la France en distribuant à chacun d'entre eux des kits Téléthon complets contenant présentoir, flyers, affiches ainsi que des Mini-Batribox. Petite, pratique et recyclable, la Mini-Batribox s'est révélée être un outil adapté pour stimuler la collecte et sensibiliser

les foyers et lieux de travail au recyclage et à la solidarité. 350 000 contenants ont ainsi été distribués.

Les coordinations AFM-Téléthon ainsi que les Lions Clubs de France, partenaires historiques du Téléthon, ont fortement contribué à la collecte en proposant à des particuliers, des associations, des collectivités, des commerces de proximité ou des entreprises de récupérer leurs piles et accumulateurs usagés.

Fort de leur engagement, les participants ont réalisé des collectes remarquables telles que la Coordination AFM-Téléthon du 67 Nord avec près de 17 tonnes collectées, la Coordination AFM-Téléthon du 54 avec 8 tonnes collectées et la Coordination AFM-Téléthon du 67 Sud avec près de 5,3 tonnes collectées.

Cette mobilisation nationale a été pleinement récompensée avec **637 inscrits** (soit +224 % d'inscrits par rapport à l'année 2015) répartis sur 87 départements français, dont 80 Coordinations AFM-Téléthon et 84 Lions Clubs.

180 tonnes (l'équivalent de plus de 7 millions de piles LR6) ont été collectées au profit de l'AFM-Téléthon représentant un don de **45 000 euros** pour l'année 2016.

Le Téléthon 2016 a récolté au total près de 93 millions d'euros (92 740 739 euros) pour sa 30^e édition.

Screlec remercie l'ensemble des partenaires et bénévoles qui se sont impliqués pour cette opération éco-citoyenne et solidaire.



180

tonnes collectées en 2016

Soit l'équivalent de plus de 7 millions de piles



637

participants

Particuliers, entreprises, associations et Coordinations AFM

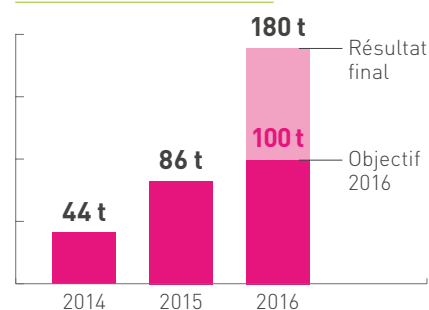


87

départements représentés

Contre 70 départements en 2015

Tonnage collecté sur 3 ans



De gauche à droite :
Yann Caillaud - Directeur Développement et Communication Screlec
Gaëlle Dombu-Smeets - Responsable Partenariats AFM-Téléthon
Arnaud Mousset - Gestionnaire Marketing Opérationnel Mondial Relay

Près de 17 tonnes récoltées par 1 seul collecteur !

« En 2016, la Coordination Bas-Rhin Nord a collecté près de 17 tonnes de piles et accumulateurs usagés. Cette opération est un très bon vecteur pour sensibiliser les écoles : elle a fait parler du Téléthon et a permis de présenter l'opération de collecte des piles comme une démarche solidaire, citoyenne et "dans l'air du temps".

Cet exploit a été possible grâce à la participation de bénévoles qui ont su gérer et promouvoir ce projet, contacter et convaincre 150 écoles sur le département et assurer la coordination logistique. Cette opération est reconduite et nous encourageons d'autres Coordinations AFM à développer ce projet. »

Marie-France Dufils,

Coordnatrice Départementale Bas-Rhin Nord, à l'AFM-Téléthon

PILES SOLIDAIRES

1^{ER} JANVIER AU 31 MAI 2016

Piles solidaires est un projet de collecte de piles et accumulateurs proposé aux collèges de l'hexagone dans le but de financer un projet d'accès à l'eau ou à l'énergie dans un pays en voie de développement.

Cette action nationale est menée conjointement par Screlec et l'ONG Electriciens sans frontières.

Ce projet pédagogique concret, totalement inscrit dans les programmes, est un levier efficace pour sensibiliser les jeunes générations à l'importance du recyclage et à la solidarité avec les populations démunies.

En 2016, la première édition de Piles solidaires a permis de réunir 186 collèges et de récolter près de 19 tonnes de piles et accumulateurs.

Le projet Lemdint au Maroc a ainsi pu voir le jour avec la construction d'une centrale solaire pour le fonctionnement de trois pompes hydrauliques. Elles alimentent aujourd'hui tout le village en eau potable et permettent aux populations locales de développer une activité de maraîchage.



DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES

■ NOS PARTENAIRES... DES ATOUTS POUR LA COLLECTE !

D'opérations nationales telles que le Téléthon naissent des partenariats privilégiés sur lesquels s'appuient Screlec pour étendre son réseau de collecte.

C'est le cas de la collaboration initiée avec Mondial Relay en 2016 dans le cadre d'une collecte permanente de piles alcalines et salines, proposée au sein des 6 300 Points Relais® Mondial Relay.

En s'alliant avec un leader national de la distribution des colis du e-commerce, présent partout en France, Screlec peut élargir son champ d'action et accroître sa visibilité sur l'ensemble du territoire national. Cette collaboration concrétise ainsi son ambition d'ouvrir la collecte de piles au plus grand nombre.

Ce nouveau réseau de collecte de piles de proximité facilitera le quotidien des éco-citoyens. Pour Mondial Relay, ce partenariat est également un atout majeur pour faire connaître publiquement ses engagements écologiques.

portrait

ARNAUD MOUSSET

Gestionnaire Marketing Opérationnel
chez Mondial Relay

Pourriez-vous présenter Mondial Relay ?

Mondial Relay est un des leaders de la distribution des colis du e-commerce en France et en Europe. Nous accompagnons déjà plus de 10 000 e-commerçants qui distribuent leurs colis dans nos 6 300 Points Relais® (commerces de proximité) dans toute la France. Chaque Français dispose d'un Point Relais® à moins de 10 minutes de chez lui.

Quelles sont, selon vous, les spécificités d'un Point Relais® Mondial Relay ?

Nous avons deux types de Points Relais® : d'une part les commerces de proximité de secteurs diversifiés (fleuristes, presse, etc.). Ils sont de différentes tailles, ont de larges plages d'ouverture, une zone de stockage adéquate et sont ouverts du mardi au samedi. Ces commerçants sont très demandeurs puisque le trafic dans leur magasin augmente grâce à l'activité Points Relais® qui permet l'arrivée d'environ 400 colis par mois. D'autre part, nous avons des accords nationaux avec certaines grandes enseignes comme avec Auchan par exemple.

Quel est le principe de votre partenariat avec Screlec ?

Nous avons noué un partenariat avec Screlec dans le cadre d'un projet éco-responsable en 2011, puis pour l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon ! » depuis 2014. Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une collecte de piles à l'année dans nos Points Relais®. Cette solution facilitera le recyclage des piles pour le grand public et proposera un service supplémentaire différenciant pour nos Points Relais®.

Quel est l'intérêt de ces partenariats pour vous ?

Dans quelle mesure ces partenariats facilitent le dépôt des piles par les consommateurs ?

L'intérêt premier est écologique puisque cette solution de recyclage dans nos Points Relais® permet de démultiplier les points de collecte et ainsi de faciliter et de simplifier le recyclage pour les français. L'autre intérêt est solidaire. En effet, grâce à notre partenariat avec Screlec et notre maillage de Points Relais®, l'opération du Téléthon peut rayonner sur l'ensemble du territoire et permet également d'impliquer notre réseau dans cette belle action sociétale et environnementale.



6 300
Points Relais®
Mondial Relay
en France

Que doit faire concrètement une personne qui souhaite déposer ses piles ?

Lors de l'opération du Téléthon il est possible, durant 3 mois, de se rendre dans un Point Relais® participant pour rapporter sa collecte de piles et ainsi faire un don pour le Téléthon.

À terme, il sera facile d'identifier nos points de collecte en Points Relais® en se rendant sur mondialrelay.fr ou sur le site de Screlec. De plus, les Points Relais® collecteurs de piles seront identifiables grâce à une vitrophanie spécifique sur leurs vitrines.

Ce service de recyclage est-il actuellement suffisamment utilisé selon vous ?

Chaque année, grâce aux résultats en constante augmentation, de la collecte pour le Téléthon, nous avons constaté que ce service de recyclage est de plus en plus utilisé et apprécié. C'est d'ailleurs ce succès grandissant qui a motivé la création du projet de collecte à l'année.



Plus de
10 000
e-commerçants
confient leurs colis
à Mondial Relay



58
millions
de colis acheminés
en 2016

DE MULTIPLES OPÉRATIONS LOCALES

Screlec déploie et développe des projets de sensibilisation et de collecte afin de faire connaître au plus grand nombre le recyclage des piles et accumulateurs usagés.



LE DÉFI PILES

10 octobre 2016 au 31 janvier 2017

L'éco-organisme Screlec et la ligue de football d'Alsace ont lancé la troisième édition du concours de collecte Eco-foot. Ce concours de collecte de piles et accumulateurs organisé en partenariat avec LAFA (Ligue d'Alsace de Football Association), et les entreprises Schroll et Dosch a rassemblé 57 clubs de foot alsaciens. 15 263 kilos ont été récoltés en 2016.



« À VOS PILES, COLLECTEZ, GAGNEZ ! »

29 février au 27 mai 2016

« À vos piles, Collectez, Gagnez ! » est un concours local à destination des écoles primaires du Doubs organisé par Screlec en partenariat avec le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets).

L'événement qui s'est tenu au printemps 2016 a permis de récupérer 10 tonnes de piles et accumulateurs usagés collectés par les 16 écoles primaires participantes.



LES PILES S'EMPILENT

20 novembre 2016 au 5 mai 2017

Screlec et le Centre Nationale de Production d'Électricité (CNPE) de Belleville-sur-Loire ont organisé en 2016 un nouveau concours de collecte de piles et accumulateurs usagés rassemblant 25 établissements scolaires du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne.



TERRITEO

La plateforme de gestion administrative des éco-organismes au service des collectivités territoriales

TERRITEO est un portail en ligne unifié mis en place par dix éco-organismes soutenus par l'Association des Maires de France (AMF). Cet outil a pour but de simplifier le suivi administratif des collectivités vis-à-vis des différents éco-organismes après les changements introduits par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur les compétences des Régions et des collectivités territoriales.

Cette plateforme permet à ces dernières d'enregistrer et de mettre à jour leurs coordonnées et les informations administratives nécessaires au bon fonctionnement des différentes filières déchets. Elles ne sont alors plus contraintes d'informer chaque éco-organisme individuellement. Ce gain de temps est appréciable sachant qu'une collectivité a en moyenne une dizaine d'éco-organismes comme co-contractants.

La plateforme assure également l'interface avec les bases de données particulières de chaque éco-organisme et garantit la confidentialité des données.

Screlec a naturellement pris part à ce projet initié en 2016 et qui vise à faciliter la vie des collectivités.



SERD 2016

Animation au Ministère de l'Intérieur

Screlec est intervenu au Ministère de l'Intérieur lors de deux ateliers de sensibilisation au recyclage des piles et accumulateurs usagés, durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du 19 au 27 novembre 2016.

L'objectif de la SERD est de sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire la production des déchets et de leur donner les clés pour devenir éco-responsables.

Notre éco-organisme a ainsi pu informer les salariés du Ministère de l'Intérieur sur le rôle de la filière REP, tout en les incitant à adopter le geste de tri et de recyclage.



© D.R.

ACTIONS 2016 DANS LES DOM-TOM

Screlec, avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de son équipe de facilitateurs présente sur place met en oeuvre un ensemble de mesures pour dynamiser la collecte dans les DOM-TOM, notamment en Martinique et en Guyane :

- Le suivi des points de collecte et l'optimisation des enlèvements de leurs piles et accumulateurs usagés
- Le contrôle régulier de nos opérateurs de collecte locaux
- L'intensification de la communication et des actions de sensibilisation au recyclage auprès de la population locale

EN GUYANE

Animation auprès du grand public au sein de l'enseigne Super U

- Amélioration de la visibilité du dispositif de collecte de piles et accumulateurs usagés présent au sein de la grande distribution
- Sensibilisation des clients de l'enseigne au geste de recyclage des piles et accumulateurs usagés présents dans les produits du quotidien

Eco-Piles, concours de collecte avec les écoles élémentaires

- Mené en partenariat avec le Rectorat de Guyane et le logisticien Clikeco
- Opération de trois mois avec 10 écoles participantes
- Défi créatif et de collecte autour du recyclage

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

- Sensibilisation de la population aux enjeux de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets

EN MARTINIQUE

Émission radio « Fédé Services »

- Élaboration et diffusion d'une chronique sur le thème de l'environnement et de la gestion des déchets dont les piles et accumulateurs usagés

« J'aide la planète, ma poubelle à la diète »

- Action de prévention à la réduction des déchets auprès des jeunes
- Intervention au sein de 17 établissements dans 43 classes (932 élèves sensibilisés)
- Présentation et distribution des outils Batribox

Participation au salon Valora 2016

- Le 1^{er} Village valorisation déchet énergies de Martinique
- 10 000 visiteurs dont 1 652 élèves
- Information et sensibilisation sur le rôle de la filière piles et accumulateurs

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

- Sensibilisation à la collecte sélective et au recyclage des piles et accumulateurs usagés
- 2 459 visiteurs dont 217 scolaires

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA BOUCLE DE TRAITEMENT FRANÇAISE

Le développement de l'économie circulaire représente l'un des nouveaux défis écologiques et économiques de notre siècle. Reposant sur l'efficacité de l'utilisation des ressources, l'économie circulaire est créatrice de valeurs économiques, sociales et environnementales. Les activités de Screlec s'intègrent parfaitement dans ce nouveau modèle économique. Aujourd'hui, 99 % des piles et accumulateurs portables collectés par notre éco-organisme sont recyclés en France.

interview

FRANÇOIS-MICHEL LAMBERT

Député des Bouches-du-Rhône et Vice-Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du Territoire de l'Assemblée nationale



Quel est le principe de l'économie circulaire ? Quelle place occupe-t-elle aujourd'hui en France ?

L'économie circulaire c'est l'efficacité dans l'usage des ressources. C'est le lien entre les ressources disponibles et les meilleurs usages que l'on peut en tirer. Dans cette économie, la place de l'homme, ses us et coutumes, ainsi que la culture sont primordiaux. L'Institut de l'économie circulaire, association nationale multi-acteurs dont l'objectif est la promotion de l'économie circulaire, agit

pour sa mise en place à l'échelle nationale. Il vient de signer un partenariat avec la Métropole du Grand Paris. Autre initiative, le département du Lot-et-Garonne a développé une stratégie pour recenser ses ressources et en faire des outils de performance. A Libourne, le SMICVAL, syndicat de gestion des déchets en convention avec Screlec pour le recyclage des piles et accumulateurs, a initié le supermarché inversé : on arrive le caddie plein et on remet en rayon nos produits usagés.

Quels sont les freins et leviers que vous identifiez dans cette économie circulaire ?

Les leviers sont nombreux car actuellement notre société vit dans l'hyper gaspillage dans tous les domaines, de la conception à l'usage. Or de nombreuses entreprises voient en ces gaspillages des opportunités de nouvelle croissance économique. Quant aux territoires, leur levier c'est de mieux organiser les ressources et mettre à disposition de ces entreprises les matières premières à recycler.

Le frein principal c'est cette économie linéaire du gaspillage : réglementation contraignante, une économie qui n'aide pas, des technologies qui manquent et une culture déficiente. Le jour où on remettra un diplôme ou une médaille aux personnes qui trient, ne gaspillent pas, on commencera à changer les mentalités. Aujourd'hui quelqu'un qui recycle est encore vu comme un extra-terrestre par les autres.

Sur le site de l'Institut de l'économie circulaire, vous dites que ce type de système peut participer « de façon significative à la réindustrialisation de la France avec à la clé de nombreux emplois non délocalisables », comment selon vous ?

Cela représenterait en effet entre 200 et 500 000 emplois en France. Pour ce faire, deux leviers de développement : les industries et les territoires qui ont tous deux à y gagner. Une fois traitées, les piles et les batteries sont des matières nobles qui créent des opportunités pour une action économique sur la matière et les ressources en France. Comme pour les Bouches-du-Rhône, mon département, dont l'économie s'est faite sur le charbon car c'est un bassin minier, les mines de demain ce sont aussi les ressources importées et stabilisées dans le territoire, grâce au recyclage.

SÉCURITÉ ET ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Le défi scientifique du traitement du lithium-ion

Les accumulateurs au lithium-ion regroupent une famille de technologies faisant intervenir des couples électrochimiques différents. On retrouve ainsi des accumulateurs contenant, en plus du lithium, du cobalt «LCO» pour les accumulateurs de téléphone, du manganèse «NMC» pour certains ordinateurs portables, du fer phosphate «LFP» (dans l'outillage par exemple)... Cette diversité complexifie la tâche des unités de traitement du lithium.

Avec l'interdiction de la technologie Nickel Cadmium dans les accumulateurs portables au 1^{er} janvier 2017, les mises sur le marché de la technologie lithium vont augmenter dans les années à venir et les unités de traitement actuelles devront se préparer à absorber des tonnages plus importants.

Le lithium est inflammable (capacité calorifique élevée) et les accumulateurs doivent être stockés et transportés dans des conditions adaptées. Screlec a engagé en 2016 des démarches auprès des autorités compétentes et de ses partenaires industriels pour mener des réflexions visant à assurer la sécurité des gisements des déchets de piles et accumulateurs au lithium.

Nous mettons à disposition de nos points de collecte et de nos prestataires des procédures de conditionnement et de stockage qui permettent d'éviter les incidents.

Par ailleurs, Screlec a d'ores et déjà pris des dispositions spécifiques afin de prévenir les risques dans le cadre des transports maritimes.

Pensez-vous que les institutions et les représentants politiques puissent influencer sur les comportements, stimuler cette économie circulaire ?

C'est même de leur responsabilité de le faire. Concrètement, cela passe par des leviers fiscaux, une réglementation favorisant les bonnes pratiques et interdisant les mauvaises, des incitations économiques, ainsi qu'une sensibilisation accrue auprès des citoyens.

De leurs côtés, les entreprises doivent repérer les opportunités de gaspillage dans notre société pour en créer de la valeur. Et les citoyens doivent comprendre le lien économique sous-jacent à ce gaspillage pour engager un effort car le recyclage peut être créateur d'emploi.

Comment l'éco-organisme Screlec s'inscrit dans ce mouvement ?

Screlec est un éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables usagés à l'échelle nationale. Ses activités s'inscrivent donc parfaitement dans le principe d'économie circulaire et génèrent de l'emploi.

Recyclage garanti et responsable

Screlec assume dans les meilleures conditions la responsabilité du traitement des piles et accumulateurs confiés par ses différents canaux de collecte.

Nous nous assurons que nos prestataires de collecte, de tri et de traitement respectent la réglementation en vigueur (déclaration de transport de déchets dangereux, autorisation ICPE, réglementation ADR...) et qu'ils appliquent les meilleures pratiques de la filière.

Certification ISO 14001

Screlec est certifié ISO 14001 depuis 2015. Notre éco-organisme est engagé dans un programme ambitieux de maîtrise de notre impact sur l'environnement. Cette année nous avons à cœur d'optimiser les transports afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

« Screlec est attentif aux évolutions du secteur des piles et accumulateurs pour optimiser sa chaîne logistique et adapter ses filières de traitement. Ainsi nous fournissons le meilleur service à nos adhérents et nos points de collecte à tout moment. »

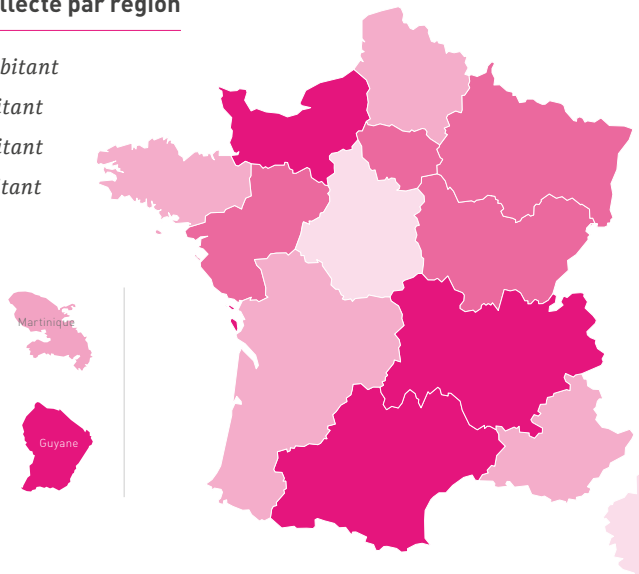


Maïté Ketterer,
Directrice des Opérations Screlec

DONNÉES 2016 : COLLECTE, TRI, TRAITEMENT

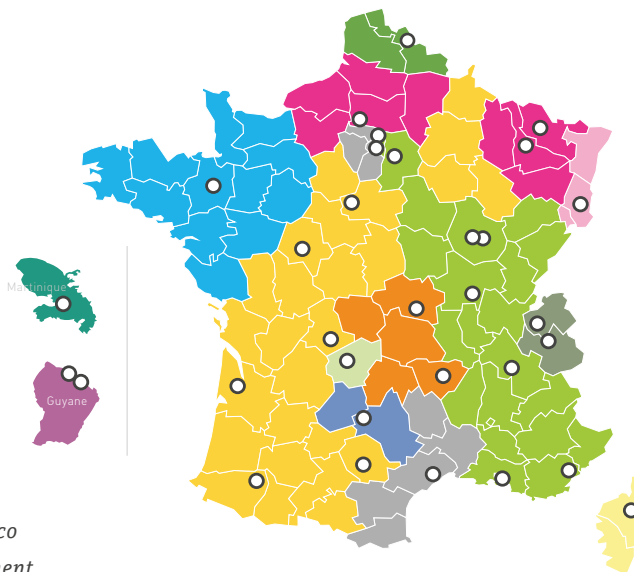
Performance de collecte par région

- Moins de 40 g/habitant
- De 40 à 60 g/habitant
- De 60 à 80 g/habitant
- Plus de 80 g/habitant



Opérateurs de regroupement

- Remondis
- Paprec
- Lumiver-Optim
- Schroll
- Sodicom
- Snam
- Veolia - Triade
- Praxy
- ECollecte
- Arbre
- Chimirec
- Tri Vallées
- Ecompagnie
- G2C Guyane & Clikeco
- Centre de regroupement



Répartition
des unités triées
pour l'année 2016 :



39,4 %
de piles



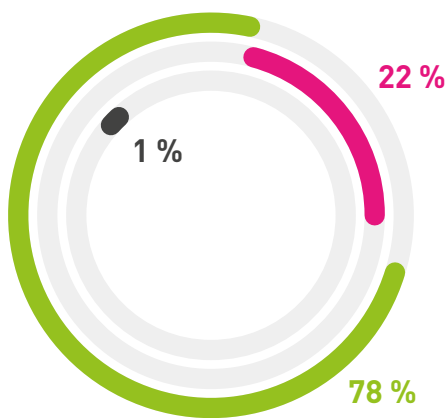
59,1 %
d'accumulateurs



1,5 %
de déchets



Destination des matériaux issus du recyclage des piles et accumulateurs



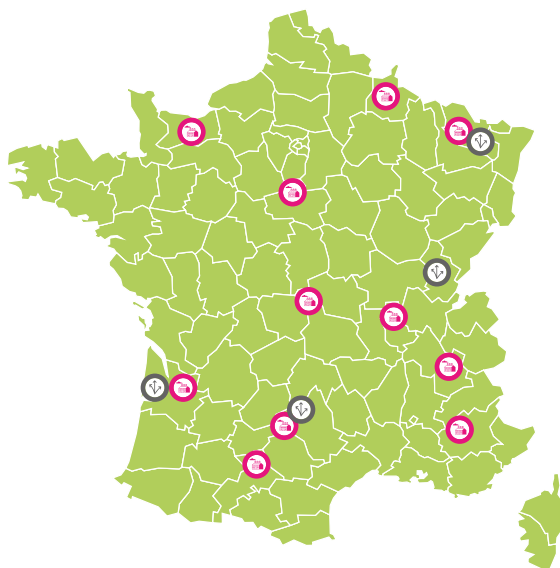
- Valorisation matière
 - Métaux non-ferreux (zinc, manganèse, cobalt...)
 - Métaux ferreux (acier)
 - Autres matières
- Élimination
- Valorisation énergétique



100%

des piles et accumulateurs portables collectés sont recyclés dans des centres de traitement spécialisés

Opérateurs de tri et de traitement en France



- Centre de traitement
- Centre de tri



99%

des piles et accumulateurs sont recyclés en France

Direction éditoriale : Atelier Avec Vue

Interviews : Iris Jousen

Maquette : Ernesto Teixeira

Photographies : ©W. Bayol

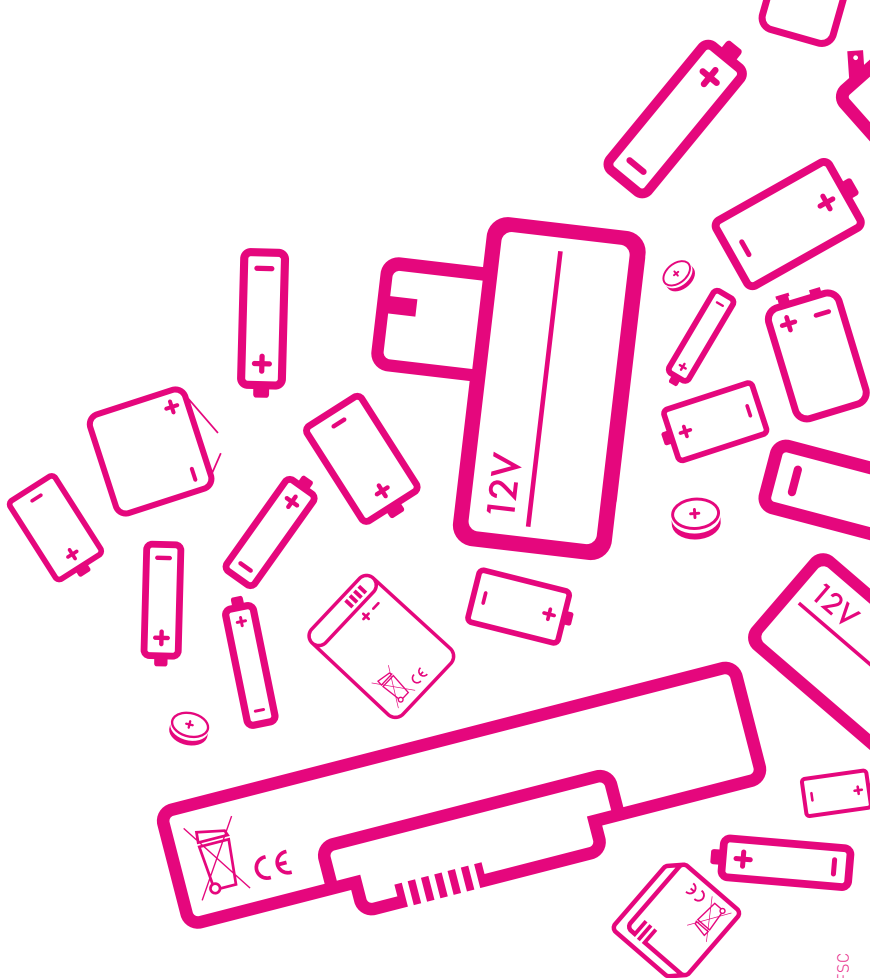
www.sylvaincourros.com © tous droits réservés,

©Stéphanie Lapiere, ©Shutterstock,

©Tout en photo - Thierry Labonne,

©AtelierAvecVue

Imprimé sur papier 100 % recyclé, certifié FSC.



Imprimé sur papier 100 % recyclé, certifié FSC



Screlec
52 boulevard du Montparnasse
75015 Paris
Tél : 01 44 10 83 00

